

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LA REALISATION D'UN AUDIT DES COUTS DES PRODUITS ET SERVICES SUR LES RESEAUX
DES OPERATEURS**

1. Le présent Appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation de Marchés.
2. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) envisage réaliser un audit des coûts des produits et services des opérateurs titulaires d'une licence d'établissement et d'exploitation des réseaux de communications électroniques ouverts au public en République Centrafricaine en l'occurrence ceux qui interviennent sur les marchés de téléphonie fixe, de téléphonie mobile ainsi que le gestionnaire des infrastructures à large bande.
3. La mission du consultant firme est d'auditer les coûts sur les réseaux des opérateurs de téléphonie fixe et mobile ainsi que celui de l'opérateur d'infrastructure à fibre optique et proposer un modèle de régulation des marchés de gros (interconnexion et accès) tout en tenant compte du pouvoir d'achat des consommateurs, des intérêts des opérateurs et de sécuriser les contributions du secteur au budget de l'Etat.
4. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc...).
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Loi portant Code de Marchés Publics en République Centrafricaine. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'ARCEP de le retenir sur la liste restreinte.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Chef de Service de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, sis avenue de l'Indépendance B.P : 786 Bangui- contacts : (00236) 72 51 80 82, Email : ghislainndomackrah@gmail.com les jours ouvrables aux heures de bureaux de :7H30 à 15H30.
7. Les expressions d'intérêt en français doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **15 Novembre à 12 H 00** heure locale et porter expressément la mention « **Candidature pour le recrutement d'un cabinet d'étude pour la réalisation d'un audit des coûts sur les réseaux des opérateurs** ».

A l'attention de : Monsieur B. Benjamin PANZET SEBAS, Directeur Général de l'ARCEP
Sis : Immeuble de la Poste au Centre-Ville. BP : 1046 Bangui, RCA
Tél : (00236) 21 61 56 51/21 61 08 46. Email : contact@arcep.cf

Copie : à Monsieur Ghislain NDOMACKRAH, Chef de Service de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, sis : Avenue de l'Indépendance. BP : 786 Bangui, RCA, Tél : (00236) 72.51.80.82 / Email : ghislainndomackrah@gmail.com



Bonaventure Benjamin PANZET SEBAS